



Jacques de Jésus (R.P.)  
Avon (Carmes)  
grande

28 janvier 1946

LA CROIX

# Le P. Jacques de Jésus

Le 15 janvier 1944, alors que la vie du collège Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus d'Avon (Seine-et-Marne) se poursuivait dans le calme, un bruit de bottes retentit soudain dans les couloirs. Des portes claquèrent. Celle de la classe de quatrième, où M. Dulac achevait une leçon de grec, s'ouvrit pour livrer passage à un soldat allemand :

— Monsieur Sabatier, appela-t-il. L'élève Sabatier se leva, suivit l'Allemand. La porte se referma. Ses camarades ne devaient plus revoir ce jeune israélite, l'un des trois que le P. Jacques de Jésus, directeur du collège, avait recueilli depuis un an pour les soustraire aux recherches de la Gestapo.

M. Dulac et les élèves récitèrent une prière, essayèrent de lire une histoire. Les deux autres enfants juifs étaient, au même instant arrêtés de la même façon, tandis que des sentinelles gardaient le collège et que le téléphone était coupé.

Le P. Jacques de Jésus lui-même, au milieu d'un cours de français, à la classe de première, fut mis en état d'arrestation.

Un jeune professeur réfractaire, M. Gaillard, tenta vainement de fuir. Maurice, le jeune domestique, d'origine israélite, prévenu par le P. André, réussit à se cacher dans une armoire de l'office, puis à l'infirmerie.

Après les classes, les professeurs essayèrent de s'approcher du P. Jacques :

— On ne parle pas, cria un Allemand.

— Tout va bien, put dire à voix basse le supérieur.

Et il ajouta, en souriant : — Je vais enfin pouvoir dormir...

Deux grands passèrent peu après dans le couloir.

— Continuez sans moi, mes enfants, leur dit le P. Jacques de Jésus, dont le bureau fut minutieusement fouillé.

A 11 h. 35, le chef de la Gestapo, Turrel, de Dantzig, fit rassembler élèves, personnel et professeurs — ceux-ci avaient pu brûler tracts et papiers compromettants — au bas des marches. Il prit la parole :

— Trois élèves juifs ont été arrêtés; y en a-t-il encore parmi vous ?

— Non.

— Ce sont nos camarades comme les autres, s'écria un élève, Germain de Montauzan.

— Vous n'êtes pas camarade avec un nègre, vous n'êtes pas camarade avec un juif, répondit Turrel.

Un membre de la Gestapo fit l'appel, tandis que les trois jeunes israélites déjà fort maltraités étaient emmenés.

Puis ce fut au tour du P. Jacques de Jésus. Il s'avança, entre deux Allemands, très calme, bérêt brun sur la tête :

— Au revoir, mes enfants.

— Au revoir, mon Père, répondirent maîtres et élèves d'un même cri, en applaudissant frénétiquement, car, s'ils étaient gardés par les ennemis, ils étaient libres dans leur âme et dignes de leur supérieur.

Turrel, en rage, déclara :

— Le collège a caché des juifs et des réfractaires. Le coupable, votre directeur, a été arrêté. En outre, le collège doit être complètement évacué à 3 heures.

C'est ainsi que fut fermé, pour faits de résistance, le collège Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus.

— C'est, à notre connaissance — devait dire le R. P. Philippe à l'Assemblée consultative, — le seul établissement secondaire de France qui ait eu l'honneur de subir un sort aussi net par manière de sanction disciplinaire, mais n'était-ce pas le sort qui convenait à la maison fondée dix ans plus tôt par le T. R. P. Louis de la Trinité, alors provincial des Carmes, qui fut, en 1940, sous l'uniforme d'officier de marine, un des tout premiers compagnons du général de Gaulle, aujourd'hui vice-amiral Thierry d'Argenlieu ?

Le P. Jacques de Jésus fut incarcéré à Fontainebleau, à Compiègne, puis déporté à Mauthausen, Sarrebrück, Gusen, Mauthausen et Linz. Il se prodigua, durant ces étapes de son calvaire, auprès de tous ses compagnons; donna des causeries apologétiques, dogmatiques, morales, confessa, assista les mourants, dit la Messe, entouré d'une vaillante garde clandestine. L'hiver, il fit don de ses lainages aux plus malheureux, se priva de la moitié de sa maigre ration de pain.

Epuisé par le froid, la faim et son inlassable apostolat, il devint tuberculeux au début du mois d'avril 1945. Mais ses tortionnaires ne le soignèrent pas.

Le 5 mai, les Américains délivraient les survivants de Mauthausen, et le P. Jacques de Jésus, atteint de broncho-pneumonie, fut soigné avec dévouement par des médecins, des infir-

miers et des infirmières françaises, qui, le 10, le firent transporter à Linz. Le 20, jour de la Pentecôte, il demanda lui-même à recevoir les derniers sacrements, que lui administra M. l'abbé Gray, ancien prisonnier de guerre demeuré volontairement pour se dévouer à ses compatriotes. Ainsi mourut, le 2 juin, en digne frère de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, le P. Jacques de Jésus, saint religieux et grand Français.

Plusieurs élèves ou anciens élèves devaient suivre le P. Jacques jusqu'au bout de l'ultime sacrifice.

Il était juste que le souvenir de ces braves et de leurs actions fût perpétué, et que les générations qui viendront vivent de leur esprit.

Une plaque a donc été bénite dimanche 20 janvier, à 15 heures, deux ans après la tragique journée de 1944 dans la cour du petit collège.

De nombreuses personnalités, entourant les Pères Carmes, leurs élèves et anciens élèves, et les parents des jeunes héros morts pour la France, avaient tenu à assister à cette cérémonie. Citons au moins Mgr Bros, vicaire général, directeur diocésain de l'enseignement libre, représentant S. Exc. Mgr Debray, évêque de Meaux, empêché; M. Sicard, chef de cabinet du préfet de Seine-et-Marne; M. l'abbé Pichat, représentant la direction nationale de l'enseignement libre; M. l'abbé Badré, représentant M. le chanoine Rodhain, directeur de l'Aumônerie générale; M. l'archiprêtre de Fontainebleau, M. le curé d'Avon, M. l'abbé Chaigneau, directeur de la Croix de Seine-et-Marne; M. Bray, conservateur du palais de Fontainebleau; le maire et le Conseil municipal d'Avon; M. Ferment, représentant la municipalité de Fontainebleau; le colonel de Larminat, du C. D. L.; le président et le secrétaire du Comité local de libération; M. Devaux, président des anciens combattants de Fontainebleau; le représentant de l'inspecteur d'Académie, les directeurs des écoles... Ils furent accueillis par le T. R. P. Elisée de la Trinité, provincial des Carmes; le R. P. Philippe, ancien membre de l'Assemblée consultative; le R. P. Marie-Ernest, prieur, et le R. P. André de la Croix, successeur du P. Jacques à la direction du collège.

Après l'envoi des couleurs et une allocution émue du R. P. André de la Croix, le R. P. Chaillet, fondateur et directeur du *Témoignage Chrétien*, tira, pour ses élèves présents, les leçons de fidélité, de fierté, de service de la justice et de la charité, qui se dégagent de la vie et de la mort du P. Jacques et de ses compagnons. Rappelant que le collège d'Avon fut la seule maison d'éducation française qui ait été fermée par l'ennemi, il dit son espoir de ne pas voir la France retomber dans les vieilles querelles. M. Lucquin, maire d'Avon, évoqua l'action de résistant du P. Jacques et ses éminentes qualités d'éducateur.

Lecture fut alors donnée de la citation accordée au P. Jacques, et un Scout reçut la croix de guerre qui lui a été décernée à titre posthume. Puis, après avoir béni la plaque, le T. R. Père provincial exprima en quelques mots sa volonté et celle de ses frères de garder le patrimoine, l'esprit et l'amour de la vie ardente que leur ont légués ces glorieux morts.

JEAN PELISSIER.